



Comité de sauvegarde
du bassin versant du
LAC DAVIGNON



**INFOLETTRE
CSBVLD**

ÉTÉ 2021

INFOLETTRE SPÉCIALE

LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

MENACE LE LAC DAVIGNON



La prolifération du myriophylle à épis devient de plus en plus une menace pour le lac Davignon. Il faut agir et stopper sa progression. Il en va de la santé du lac. Cette plante aquatique exotique envahissante a des impacts importants, tant au niveau économique, social et environnemental, notamment :

- Une accélération de la sédimentation des matières organiques et donc de l'eutrophisation du lac
- Une modification et une concurrence avec les plantes indigènes présentes dans le lac (perturbation de l'équilibre qui règne dans l'écosystème naturel)
- Une entrave sérieuse aux usages récréatifs tels la baignade et la navigation de plaisance
- Une diminution de la valeur immobilière des propriétés riveraines
- La décomposition des tapis de masse végétale peut diminuer les taux d'oxygène dissous dans l'eau et affecter potentiellement les poissons

Le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) est une plante aquatique envahissante originaire de l'Europe, de l'Asie et du nord de l'Afrique. Il pousse sous l'eau et produit des épis de fleurs émergents. Il peut former des herbiers denses à des profondeurs variant de 1 à 10 mètres. Ses tiges atteignent la surface quand il pousse à moins de cinq mètres de profondeur. Il forme alors une canopée dense à la surface de l'eau.

Le myriophylle est présent au Québec depuis au moins 1927. Les lests des navires, puis les aquariophiles et les amateurs de jardins d'eau, sont probablement responsables de son introduction. La navigation de plaisance et les activités récréatives le propagent facilement.

Les stolons, les racines et les pousses basses de la plante persistent tout l'hiver et sa croissance débute au printemps quand la température de l'eau atteint 15° C. La croissance du myriophylle à épi est rapide et hâtive, ce qui l'avantage par rapport aux plantes indigènes.

Comment le reconnaître?

Il existe six espèces de myriophylles indigènes. Pour les différencier de l'espèce exotique envahissante, s'il y a plus de quinze (15) paires de folioles par feuilles, il s'agit fort probablement du myriophylle à épi. De plus, les tiges sont abondamment ramifiées et près de la surface. Les feuilles sont flasques lorsqu'elles sont à l'extérieur de l'eau, semblables à des plumeaux mouillés.

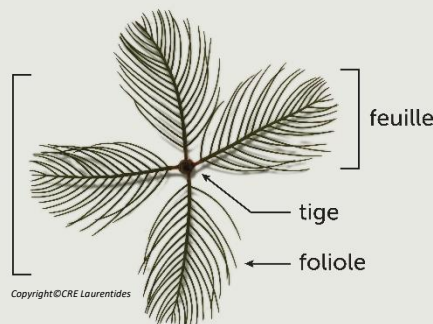
La [fiche d'identification](#) du myriophylle à épis et des espèces similaires du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est un bon outil pour nous aider à identifier le myriophylle à épis des autres espèces indigènes présentes dans nos lacs.

APPRENEZ À RECONNAÎTRE LA PLANTE

Le myriophylle à épis est différent des autres myriophylles indigènes. Sachez l'identifier pour mieux lutter contre sa prolifération.



verticille



feuille

tige

foliole



Myriophylle à épis

12 à 24 paires de folioles
espace entre les verticilles > 1 cm



Myriophylles indigènes

3 à 14 paires de folioles
espace entre les verticilles < 1 cm

Copyright © CRE Laurentides

Nous devons agir maintenant!

Cet été, des **bouées** seront installées dans les zones particulièrement infestées de myriophylle et la Ville de Cowansville planifie la mise en place d'une **station de lavage** des embarcations. Une campagne d'information et de sensibilisation est en cours afin de faire connaître la problématique et s'assurer de l'engagement de toutes et de tous. Le CSBVLD entend également planifier, avec ses partenaires, des projets de plus grande envergure (installation de bâches, aspiration). Pour ce faire, il faudra obtenir différentes sources de financement car ces actions nécessitent des investissements récurrents importants. À suivre!



Comité de sauvegarde
du bassin versant du
LAC DAVIGNON

Copyright © CRE Laurentides



Je suis riverain ou usager : qu'est-ce que je peux faire?

Prévenir l'introduction et la propagation du myriophylle à épis est le meilleur moyen de lutter contre cette espèce envahissante dans les lacs et les cours d'eau. Une fois l'espèce introduite, il est toutefois difficile et coûteux de la contrôler. Des gestes simples, mais efficaces, peuvent faire une différence pour protéger notre plan d'eau. Par exemple :

- **Apprendre à reconnaître le myriophylle à épis** : la [fiche d'identification](#) du MELCC vous aidera à y voir plus clair.
- **Laver mon embarcation et mes équipements** : n'attendez pas l'installation de la station de lavage. Prenez dès maintenant l'habitude de laver votre embarcation avant de vous déplacer d'un lac (ou rivière) à un autre. 90 % du myriophylle à épis est propagé par nos embarcations.
- **Éviter de fragmenter le myriophylle à épis** : le myriophylle à épis se reproduit principalement de façon végétative par la fragmentation de ses tiges, laquelle se fait naturellement de la mi-juillet jusqu'en septembre. Un petit fragment de tige peut prendre racine et former un nouveau plant.

- **Ramasser les fragments qui flottent sur l'eau et les rives** : assurez-vous d'en disposer adéquatement
- **Respecter les corridors de circulation (bouées)** : la pratique d'activités dans les herbiers par les usagers des plans d'eau contribue à la fragmentation des tiges. Le courant, les embarcations, les remorques et tout autre matériel peuvent transporter les fragments de tiges vers de nouveaux secteurs et de nouveaux plans d'eau.
- **Maintenir une surveillance** : chaque usager et riverain est aux premières loges pour identifier et souligner toute problématique survenant sur le plan d'eau. Développez le réflexe d'aviser le CSBVLD.



Références et matériel utilisé pour la rédaction de cette infolettre : site internet du MELCC et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes, CRE Laurentides, CRE Estrie.

IMPORTANT : s'occuper aussi du bassin versant

Parallèlement aux actions concrètes sur le lac Davignon (bouées, station de lavage, etc.), le CSBVLD consacre des efforts importants à mobiliser ses partenaires et acteurs du bassin versant. La protection des berges et un programme d'échantillonnage afin de cibler les différentes sources de contaminants dans la rivière Yamaska Sud-Est et ses tributaires sont au nombre des projets que nous voulons mettre de l'avant, et ce, sur une base continue.

Gérard Houle, président CSBVLD